



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Rapport Final N° 4- 2011-11 - Riz

Novembre 2011

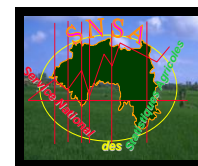
Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

Etude sur la compétitivité du riz local en Guinée

Par:

Sékou Diawara, IRAG
Aly Condé, SNSA



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Avant- Propos

Ces contributions sur «l'analyse de la compétitivité du riz et du maïs local vis-à-vis des filières importées en Afrique de l'Ouest » conjointement parrainées par AfricaRice et Michigan State University (MSU) ont été réalisées en 2010-11 suite à la hausse des prix alimentaires mondiaux de 2007-08. Elles ont été réalisées par les responsables des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) et des Directions Nationales des Statistiques Agricoles (DNSA) du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Dans certains cas (Côte d'Ivoire, Mali), il a été fait recours aux étudiants en fin de cycle pour la réalisation de ce travail en vue de l'élaboration de leur mémoire et l'obtention de leur diplôme. Nous tenons également à les remercier. Nos remerciements vont aussi à la «Fondation Syngenta pour une agriculture durable» et le Japon (à travers respectivement MSU et AfricaRice) pour avoir contribué financièrement à la mise en œuvre de cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d'interprétation ou de fait dans cette contribution n'incombent qu'aux auteurs du présent document.

TABLES DES MATIERES	PAGES
PREAMBULE :	3
LISTE DES ACRONYMES	4
DESCRIPTION DU DOMAINE D'ETUDE	5
II. INTRODUCTION	6
III.- PROBLEMATIQUE ET OBJECTIF DE L'ETUDE	8
IV.- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION	11
4.1.- La riziculture pluviale	11
4.2.- Riziculture de plaine :	11
4.3.- Riziculture de mangrove :	12
4.4.- Riziculture de bas-fonds	12
V.- POTENTIEL RIZICOLE DE LA GUINEE	14
VI.- APPROCHE METHODOLOGIQUE	16
6.1.- Démarches méthodologiques	16
6.2.- Description des filières étudiées	16
6.2.1.- L'étuvage	17
6.2.2.- Le décortilage	17
6.2.3.- Schématisation d'un circuit long de commercialisation :	18
7.- RESULTATS DE L'ANALYSE	19
7.1.- Compétitivité du riz local par rapport au niveau de rendement et de taxation de la filière riz	19
7.2.- Analyse financière (aux prix du marché) :	20
7.3.- Analyse économique (aux prix de référence) :	20
7.4.-Compétitivité du riz local par rapport à l'importation.....	20
7.5.- Analyse du coût-Bénéfice financier (CBF)	21
7.6.- Analyse du taux de subvention (TS) et l'Equivalent de la subvention (ES).....	22
8.- CONCLUSION	23
ANNEXE	24

PREAMBULE

L'Institut de Recherche Agronomique de Guinée et le Service National des Statistiques agricoles sont honorés de partager les résultats de l'Etude sur la compétitivité du riz local en Guinée

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans les multiples et importantes contributions des partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'étude, de formation des cadres sur la Matrice d'analyse de politiques (MAP), ainsi que de rédaction du présent rapport.

Les deux services soulignent le rôle majeur qu'a joué le gouvernement de la République de Guinée à travers le département de l'Agriculture et les autres partenaires qui ont tous travaillé en synergie totale durant toute la durée de l'étude.

Le département remercie également les autorités régionales, préfectorales et communales qui ont facilité le travail sur le terrain. De même que les enquêteurs, et cadres de conception qui ont souvent travaillé dans des conditions très difficiles à cause de l'état des routes et de l'enclavement de certains villages, dans lesquels ils avaient l'obligation de collecter les données.

Cette enquête n'aurait pu aboutir sans l'active participation et technique du centre africain pour le riz et de MSU des Etats Unis qui ont tout mis en œuvre pour la réalisation de cette étude

Le Gouvernement remercie également le centre africain pour le riz (Africa Rice) pour l'appui apporté dans tout le processus de mise en œuvre de ce projet.

Les résultats sont maintenant à la disposition de tous (Gouvernement de la République de Guinée, bailleurs de fonds, Africa Rice, ONG, chercheurs, Universités etc.) afin que tous puissent mener à bien l'importante mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Guinée.

Pour plus d'informations, contacter :

L'Institut de Recherche Agronomique de Guinée

Dr Famoï BEAVOGUI, Directeur Général
Mamadou Billo BARRY, DGA, Directeur scientifique
Sékou DIAWARA, Chargé d'études

beavoguifamoi@yahoo.fr
billobarry@hoymail.com
sekoudiawara@yahoo.fr

Le Service National des Statistiques Agricoles

Yamoussa FOFANA, Directeur National
Aly Condé, Analyses statistiques et rédaction

yafofana@yahoo.fr
alycond056@yahoo.fr

LISTE DES ACRONYMES

ARI	Africa Rice Initiative
CRD	Comité Rural de Développement
CU	Commune Urbaine
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture
IRAG	Institut de Recherche agronomique de Guinée
MA	Ministère de l'Agriculture
MAP	Matrice d'Analyses de Politiques
NERICA	New Rice for Africa
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires techniques et Financiers
SNSA	Service National des Statistiques Agricoles
FRPC	Facilités pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FMI	Fonds Monétaire International
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PAM	Programme Alimentaire Mondial

I.- DESCRIPTION DU DOMAINE D'ETUDE

1. La République de Guinée couvre une superficie de 245.857 Km² pour une population estimée à 9 276 000 habitants en 2005. Sur le plan éco-climatique, la Guinée est divisée en quatre (4) régions naturelles : la Guinée maritime (ou Basse Guinée), la Moyenne Guinée (ou Fouta-Djalon), la Haute Guinée et la Guinée forestière. La population rurale représente 80% de la population totale et tire 79% de ses revenus des activités agricoles. S'agissant de l'organisation administrative du territoire, la Guinée compte sept (7) régions administratives (Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré) auxquelles s'ajoute la zone spéciale de Conakry (avec cinq communes), trente trois (33) préfectures, trente huit (38) communes urbaines et trois cent trois (303) communautés rurales de développement (CRD).

2. L'agriculture guinéenne est largement dominée par des exploitations de type familial qui constituent la quasi-totalité des activités agricoles villageoises. Ces exploitations concernent environ 60% de la population et occupent environ 95% des terres agricoles du pays. Ce type d'exploitation, généralement de taille modeste (0,30 à 0,50 ha) dans laquelle s'articulent étroitement production et consommation, revêt en réalité des formes très variées, déterminées par leur situation agricole et leur disponibilité en facteurs de production. Les cultures pluviales sont prédominantes et représentent 95% des superficies totales mises en valeur. Les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. Parmi les cultures pluviales, plus de 40% sont situées sur les collines ou montagnes et 30% sur les plateaux. Les bas-fonds et les mangroves sont faiblement exploités.

3. En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la Guinée dispose des ressources naturelles considérables au niveau de l'ensemble des régions agro-écologiques, ce qui permet la culture d'une gamme variée de produits agricoles. Les pluies sont abondantes et varient de 1 100 à 4 000 mm). Considérée en effet comme le château d'eau de l'Afrique occidentale, la Guinée a un réseau Hydrographique de 6 500 km, un plateau continental de 43 000 km² (le plus vaste de l'Afrique de l'ouest) dont 72% sont d'une profondeur de moins de 40 m. Les ressources en eau de surface sont très importantes (188 km³) et 72 km³ d'eau souterraine. Le potentiel d'irrigation est évalué à 362 000 ha dont 30.200 seulement sont aménagés faute d'investissement. Le potentiel en terres arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont 25% sont cultivés annuellement. Le pâturage est abondant, riche et diversifié. Environ 27% de la totalité des terres offrent un bon pâturage. Ces ressources naturelles restent globalement peu valorisées faute d'investissement. Les terres cultivées en pluvial et les forêts sont menacées par la pression démographique, les pratiques agricoles inadéquates, les activités minières et l'afflux des réfugiés.

4. L'agriculture guinéenne est une agriculture très vulnérable qui mobilise le potentiel offert par les ressources naturelles. Les équilibres écologiques qui permettraient de maintenir la fertilité des sols sont rompus dans de multiples situations d'une part sous l'action des hommes confrontés à des densités croissantes et d'autre part sous l'absence d'une maîtrise de l'eau. Nonobstant une transformation radicale des systèmes de production, une part importante des terres est confrontée à une diminution de la fertilité voire à des formes d'aridification. L'avenir de l'agriculture guinéenne dépendra essentiellement d'un changement d'attitude dans l'utilisation des terres.

5. La pression sur les ressources forestières, y compris les formations de palétuviers, est marquée par des activités du secteur informel constitué de près de 85 % des ménages qui dépendent essentiellement des combustibles ligneux pour satisfaire leurs besoins en énergie domestique. A titre d'exemple, la superficie totale des forêts est passée de 2,4 millions d'hectares à 1,14 million d'hectares de 1964 à 2001.

6. Ces évolutions ne sont pas irréversibles et de nombreux projets tant nationaux que sous-régionaux ont permis de constituer un référentiel technique important qui pourrait être diffusé

II.- INTRODUCTION

Le secteur rural guinéen, grâce à la mise en œuvre de nombreux programmes d'investissement agricole initiés par les différentes équipes gouvernementales qui se sont succédé, a connu de profondes mutations durant ces trente (30) dernières années. Au cours de ces années, l'option commune des différentes politiques nationales de développement agricole aura été de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché compte tenu des immenses potentialités agricoles et de l'ampleur des besoins exprimés par les consommateurs locaux en matière de produits agricoles.

La filière rizicole aura été durant ces ultimes années et continue à être le domaine le plus affecté par la dynamique de développement agricole, à cause de la place qu'occupe le riz dans le système alimentaire de la population guinéenne. En effet, la tentative de réponse aux exigences liées à l'accroissement rapide de la consommation du riz a amené les pouvoirs publics guinéens à mobiliser une part prépondérante, sinon la quasi-totalité des moyens publics alloués au développement des productions vivrières. Aujourd'hui plus qu'hier, la filière rizicole continue d'être tout naturellement au centre des préoccupations des politiques nationales de développement agricole. L'autosuffisance en riz, qui a été toujours considérée par les décideurs politiques comme un enjeu prioritaire, a conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre plusieurs stratégies de développement de la production rizicole.

Ces stratégies qui se sont tout d'abord focalisées sur la promotion de techniques de production plus intensives à travers la vulgarisation et l'adoption de variétés améliorées mais surtout à travers l'intensification de la production locale, puis sur l'ajustement par les prix dans le cadre des politiques de libéralisation, n'ont pas connu les succès escomptés malgré les progrès significatifs enregistrés en matière d'accroissement du niveau de la production nationale en riz.

Durant les trente premières années qui ont succédé l'indépendance de la Guinée, les options stratégiques du développement agricole étaient caractérisées par la mise en place d'un système de contrôle quasi exclusif des pouvoirs publics sur les importations de riz et par une forte intervention sur la commercialisation et la production locale. Ces options ont été progressivement remises à cause des difficultés macroéconomiques liées à l'augmentation du déficit public et du poids de l'endettement sur l'économie nationale.

Les années 1990 ont été marquées à la fois par l'adoption d'une politique de libéralisation des importations et l'aggravation de la détérioration des conditions macroéconomiques. Les réformes qui étaient entreprises par l'Etat durant ces périodes devaient en principe se traduire d'une part par un renchérissement des importations de riz en faveur de la production de céréales locales et d'autre part par des incitations nécessaires à la relance de la production vivrière locale et à la reconquête des marchés urbains.

La mise en place de ces réformes qui visaient entre autres, le démantèlement des institutions publiques d'intervention et de contrôle de la filière rizicole au profit de l'émergence d'un secteur privé efficace, permettant d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre locale et la demande urbaine, s'est avérée également inefficace.

Ainsi, l'évolution continue de la part des importations de riz dans l'approvisionnement des consommateurs guinéens, plusieurs années après la mise en place des premières mesures de libéralisation des filières rizicoles pourraient témoigner l'existence des limites des stratégies de libéralisation comme cadre de relance de la riziculture en Guinée.

Qu'elles reposent sur une stratégie productiviste d'intensification ou sur une régulation par le marché, les limites de ces politiques de développement de la riziculture en Guinée sont inhérentes non seulement aux conditions macro-économiques défavorables à l'agriculture, mais aussi à une conception qui n'a pas pris en compte les exigences des consommateurs et l'incidence de la qualité sur la compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains.

La présente étude a pour but d'analyser les facteurs qui influencent la compétitivité du riz local en Guinée afin de contribuer à une meilleure formulation d'une politique de relance de cette production. Cette analyse se fera par une spécification de la situation actuelle de la production du riz et par l'évaluation des incitations de la politique des prix de l'Etat ainsi que de la compétitivité de l'activité de production. Cette spécification s'intéressera surtout à la production, la demande de consommation et la commercialisation en riz local et importé en Guinée.

III.- PROBLEMATIQUE ET OBJECTIF DE L'ETUDE

La filière riz demeure aujourd'hui l'une des principales filières agricole en pleine expansion en Guinée. Selon les estimations fournies par les résultats de l'enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée, la superficie totale cultivée est passé 47 6000 ha en 2000 à 797 120 ha en 2010. Quant au rendement moyen, il est passé de 1,55 à 1,71 tonne par hectare en 2009, pour toutes les écologies confondues, soit respectivement une production globale estimée en paddy de 739 000 tonnes en 2000 et 1 366 208 tonnes en 2009.

D'après le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), la production du riz serait en constante augmentation depuis le milieu des années 90. Si on s'en tient aux résultats du recensement agricole de 2000 et de l'enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée, sur une période de 10 ans, les surfaces rizicoles auraient augmenté de 67% et l'augmentation de la production serait de plus de 84%.

Cette croissance pourrait être essentiellement la résultante des effets de deux (2) principaux facteurs notamment :

- i) l'extension des superficies de culture due à l'intervention accrue des projets et services agricoles en matière d'aménagement des surfaces rizicoles (plaines et mangroves en Basse Guinée) et (bas-fonds en Guinée forestière) et,
- ii) l'expansion du marché du riz local due à l'amélioration des techniques d'étuvage du riz.

Malgré les efforts fournis dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement rizicole et de diffusion des itinéraires techniques et des variétés de semences améliorées, depuis les années 80, la production du riz reste déficitaire. En effet, la consommation du riz per capita en Guinée varie en fonction des régions naturelles. Selon les informations fournies par le Service National des Statistiques Agricoles, la moyenne nationale est de 100 kg par habitant et par an.

Les besoins annuels de consommation théoriques s'élèvent donc à environ 1 000 000 tonnes pour une population estimée à 10 millions d'habitants environ. Cette consommation est assurée par la production locale d'une part (60%) et les importations d'autre part (40%). Le riz constitue l'aliment de base de la population, avec une consommation annuelle d'environ 100 kg/tête d'habitant.

Le commerce du riz local étuvé couvre l'étendue du territoire Guinéen. Il est plus intense dans les mois qui suivent les récoltes en décembre. D'après les résultats du Projet d'Appui à la Dynamisation des Filières Vivrières (DYNAFIV 2008), les producteurs mettent sur le marché environ 120.000 tonnes de riz local par an, dont plus de la moitié fait l'objet d'un commerce inter préfectoral.

Pour satisfaire ses besoins en consommation, la Guinée importe chaque année d'importantes quantités de riz. Ces importations ont atteint près de 300 000 tonnes en 2009 (DND), alors qu'elles se situaient à 151 000 tonnes en 2000. En plus de ces importations, la Guinée reçoit des aides alimentaires.

Selon les résultats du rapport sur le Renforcement de la Disponibilité et de l'Accès aux Statistiques Rizicoles, le volume des aides alimentaires enregistrées pour l'exercice du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010, est de 15 000 à 20 000 tonnes de riz, dont 6,404 tonnes dans le cadre de l'aide alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Malgré une hausse du cours mondial (Prix moyen CAF de 210 \$/tonne en 2000 contre 417\$/tonne en 2009) et une dépréciation régulière du franc guinéen par rapport aux devises étrangères, les importations de riz connaissent toujours un accroissement important.

Tab. 01: Évolution des importations de riz

Année (a)	Importation		Proportion des valeurs des importations				Taux de change (1 USD en GNF)
	Quantité (en tonne) (b)	Prix CAF* (USD) (c)	Valeur* (USD) (d)	Recettes Minières (e)	Recettes et Dons (f)	Recettes hors dons (g)	
1993	189 467	215	40 751 194	28%	8%	11%	955,6
1994	192 729	224	43 251 600	43%	9%	12%	977,7
1995	276 676	304	84 017 279	75%	15%	21%	991,5
1996	218 628	296	64 604 574	61%	12%	16%	1 008,4
1997	205 318	251	51 569 038	46%	9%	12%	1 099,9
1998	164 000	293	47 970 000	47%	10%	12%	1 232,8
1999	228 000	255	58 216 000	69%	13%	16%	1 387,4
2000	151 500	211	31 916 000	39%	8%	10%	1 797,2
2001	281 300	201	56 494 417	66%	13%	16%	1 949,9
2002	323 506	193	62 571 452	85%	14%	16%	1 975,8
2003	327 619	213	69 837 450	131%	14%	18%	1 986,0
2004	333 236	294	98 082 463	130%	22%	24%	2 267,9
2005	282 298	323	91 276 353	87%	20%	21%	3 640,0
2006	338 046	310	104 850 601	82%	21%	23%	5 264,0
2007	308 769	389	120 239 795	87%	18%	20%	4 136,6
2008	283 800	341	96 767 917	61%	13%	14%	4 642,5

Source : Direction national des Douanes/Banque Centrale/Direction national des mines

De façon générale, depuis quelques années, nous assistons à l'augmentation du niveau des prix des denrées de première nécessité (riz, maïs, fonio, ...) sur le marché guinéen. Cette augmentation dépend de plusieurs facteurs dont entre autres : le déficit de la production agricole, la hausse du cours mondial des produits vivriers et de l'énergie, la dépréciation du franc guinéen par rapport aux devises étrangères, l'exode rural, le taux élevé de l'accroissement démographique, etc.....

Depuis plusieurs années, le flux approvisionnant la ville de Conakry représente près de la moitié des échanges de riz local étuvé du pays. Sur le plan national, il existe un grand écart entre la production et la consommation (cf. tableau 02).

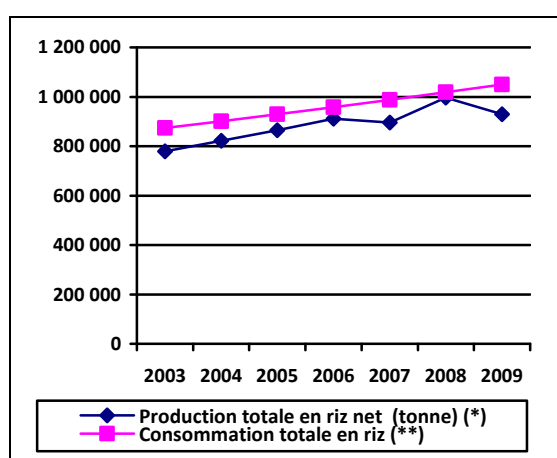
Tableau 02: Dynamique de la production et de l'importation du riz de 2003 à 2009 (en tonnes)

Paramètres	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production totale en riz paddy (tonne)	1 146 763	1 207 956	1 272 415	1 340 313	1 317 248	1 465 700	1 366 208
Production totale en riz net (tonne) (*)	779 799	821 410	865 242	911 413	895 729	996 676	929 021
Population totale	8 740 943	9 012 000	9 291 461	9 579 589	9 876 652	10 182 926	10 498 698
Consommation totale en riz (**)	874 094	901 200	929 146	957 959	987 665	1 018 293	1 049 870
Gap	-94 295	-79 790	-63 904	-46 546	-91 937	-21 617	-120 848
Importation total en riz (tonne)	327 619	333 236	282 298	338 046	308 769	283 800	300 000
Stock théorique	233 324	253 446	218 394	291 500	216 832	262 183	179 152

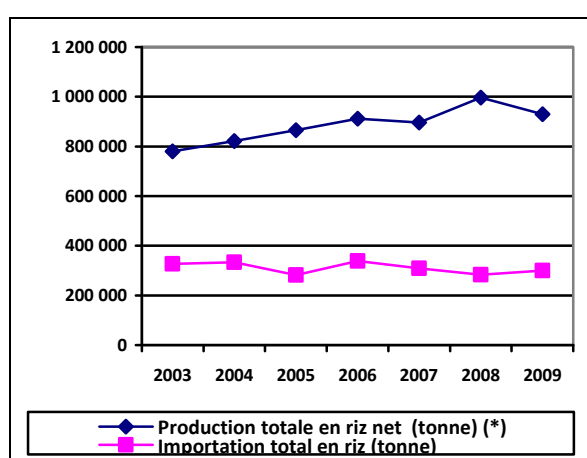
(*) Taux de transformation: 68%

(**) Consommation annuel per capita: 100 Kg

Evolution de la production et de la consommation du riz



Evolution de la production et de l'importation du riz



En considérant l'hypothèse que le volume de cette demande évoluera avec la dépréciation de la monnaie locale guinéenne et l'accroissement de la population totale, le besoin national en riz connaîtra davantage une augmentation très significative. Il sera alors question pour l'Etat guinéen de consentir d'énormes efforts pour couvrir les besoins nationaux de cette céréale. L'une des questions fondamentales qu'on doit se poser est de savoir s'il est économiquement rentable de produire suffisamment, de transformer et de commercialiser le riz local dans le contexte actuel de hausse des prix mondiaux.

La présente étude porte sur l'analyse de la compétitivité du riz local. Elle vise à fournir, sur à travers la matrice d'analyse de la politiques nationales (MAP), des réponses sur la question de savoir si dans certaines conditions, la production nationale du riz peut satisfaire les besoins en consommation de la population guinéenne.

IV.- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

La présente description des différents systèmes de riziculture est issue des résultats du rapport d'enquête "accès aux statistiques agricoles en Guinée (2009 2010).

4.1.- La riziculture pluviale

Cette riziculture se fait de manière traditionnelle, appelée aussi riziculture sèche, elle est plus pratiquée dans le pays. Elle est réalisée un peu partout et se rencontre sur les coteaux, sur les montagnes, sur brûlis de forêts après défrichement, à la suite d'une jachère plus ou moins longue. Les principales opérations culturales qui sont : défrichement, débardage, labour, semis, désherbage et récolte, se font essentiellement à la main. Son rendement qui est encore faible (0,900 à 1,5 tonne/ha), est fonction du niveau de fertilité des sols et de la répartition des pluies. Sans l'utilisation des engrais il serait difficile d'avoir de hauts rendements. En Haute Guinée, la savane guinéenne, l'amélioration de la riziculture pluviale se fait par l'introduction de la culture attelée, de la rotation des cultures, de l'emploi des variétés plus performantes et d'une fertilisation mieux adaptée. La disponibilité des terres et les moyens de production dont disposent les paysans déterminent la proportion des exploitations par système de culture. Ce type de riziculture représente 64% de la production du riz en Guinée.

4.2.- Riziculture de plaine :

C'est surtout en Haute Guinée que ce système est répandu. Il est également pratiqué dans les préfectures de Koundara et de Gaoual en Moyenne Guinée. Elle est fonction des facteurs climatiques et du niveau des crues. En fonction de la situation topographique, et du niveau de la lame d'eau on distingue : la riziculture des plaines encaissées (riz flottant). Elle concerne les vallées les plus ou moins encaissées et fertiles des fleuves ou des marigots qui sont inondés à la suite des fortes précipitations. On y pratique souvent la culture attelée et le semis en pépinière avec des variétés à cycle moyen ou long (5- 7 mois). La riziculture traditionnelle des grandes plaines alluviales (riziculture d'immersion profonde). Elle se pratique dans les cuvettes intérieures et les basses plaines alluviales qui longent le fleuve Niger et ses principaux affluents (Tinkisso, Milo, Niandan, Sankaranin). La riziculture des grandes plaines alluviales aménagées : elle se rencontre dans les périmètres sommairement aménagés (sans planage ni maîtrise totale de l'eau). Les aménagements sur ces plaines consistent à un contrôle de des crues, à la préparation des sols par un appui à la motorisation et un approvisionnement en intrants. La proportion de la riziculture de plaine est 19% dans la production totale du riz dans le pays.

4.3.- Riziculture de mangrove :

La riziculture de mangrove, avec 8% de la production nationale du riz, se pratique sur des terrains situés non loin de la côte et des estuaires continentaux et se rencontre exclusivement en Guinée Maritime. En riziculture traditionnelle, les populations ont une technique de mise en valeur de leurs terres qui consiste à installer des pépinières aux alentours des habitations et à repiquer dans des casiers séparés par des diguettes, soit sur billons (Boffa, Boké) soit à plat (Forécariah, Coyah). Les billons et les diguettes sont confectionnés avec des bêches spéciales longues de 2 m environ dont la lame est faite de bois avec un embout en fer bien affûté.

En saison sèche, les casiers sont intentionnellement inondés d'eau salée dans le double but d'empêcher l'enherbement et d'éviter l'excès d'acidité dans les sols asséchés contenant des composés sulfureux.

La désalinisation s'effectue avec l'accumulation des eaux de pluies qui sont ensuite drainées (au moment du repiquage) à travers les diguettes. Après le repiquage (10 – 20 brins par touffe), les eaux de

pluies sont conservées dans les casiers jusqu'à la maturité du riz. Les rendements de ces rizières sont souvent aléatoires (1 à 1,5 t/ha) en raison de la fragilité des diguettes aux marées, du drainage inadéquat et de la pluviométrie.

4.4.- Riziculture de bas-fonds

Elle a pour caractéristique d'être pratiquée dans les bas-fonds des vallées, lieu de passage privilégié des eaux de pluies. Dans certains cas, le potentiel hydrique est maîtrisé à cause de l'aménagement de réserves et de système de distribution (canaux, pompes). Dans d'autres cas, le riziculteur fait simplement confiance à la pluie et aux crues qui l'accompagnent. Elle représente 9% de la production du riz dans le pays.

Les bas-fonds se rencontrent un peu partout en Guinée. On les rencontre dans les zones nord-ouest de la Guinée Forestière (Kissidougou, Guéckédou, Macenta Ouest). On distingue généralement :

- **La riziculture de bas-fonds traditionnelle** : Ce type de riziculture est pratiqué dans les bas-fonds à hydromorphie temporaire. Elle est mise en valeur après défrichement sommaire sans planage ni maîtrise d'eau.
- **La riziculture de bas-fonds aménagés** : L'aménagement des bas-fonds est l'une des principales composantes du Programme National d'Infrastructure Rurale PNIR. La typologie d'aménagement repose sur différents types de réalisation :
 - Type 1 : confection de casiers suivant les courbes de niveau et planage
 - Type 2 : type 1 + drains pour évacuer les excès d'eau
 - Type 3 : Type 2 + réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau
 - Type 4 : Type 3 + petite retenue d'eau permettant une maîtrise totale d'eau toute l'année

Tab. 02 : Analyse des systèmes de culture

Système de culture	Avantages	Inconvénients
Riz pluvial	<p>Ce type de riziculture représente 68% de la production totale de riz en Guinée. Les superficies emblavées sont 32% en Guinée Maritime, 67% en en Moyenne Guinée, 72% en Haute Guinée et 89% en Guinée Forestière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande faible d'investissement • Beaucoup de travail de défrichement • Rendements faibles • Associations avec d'autres cultures • Moins de main d'œuvre • Faible rémunération du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture itinérante • Faible revenu • Impact négatif sur l'environnement
Riz de mangrove	<p>Cette culture est réalisée exclusivement en Guinée Maritime (51% des superficies)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendement élevé selon le niveau des aménagements • Faible apport d'engrais • Revenu intéressant 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de défrichement • Salinité des sols • Difficultés de repiquage • Difficultés de curage des drains, • Présence des crabes • Coût élevé de la main d'œuvre extérieure • Coût élevé des investissements

Riz de bas-fonds	<p>Avec une réalisation de 17% en Guinée Maritime et 18% en Moyenne Guinée, cette culture favorise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sédentarisation des paysans • la rotation des cultures (pendant presque toute la saison) • l'entretien des superficies emblavées • la maîtrise de l'eau • le coût de la main d'œuvre est raisonnable • le rendement est élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des investissements pour les aménagements (généralement pour les premières années d'exploitation) • L'importance des investissements est fonction du niveau des aménagements (type 1 à 4) • Faible mécanisation des travaux cultureux
Riz de plaine	<p>C'est surtout en Haute Guinée et en Moyenne Guinée que cette culture est pratiquée (28% et 15% respectivement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grandes possibilités de mécanisation (traction animale et mécanique) • Pas de destruction de l'environnement • Sédentarisation des paysans 	<ul style="list-style-type: none"> • Non maîtrise de l'eau • Coût élevé des investissements • Demande importante d'engrais • Demande importante de main d'œuvre • Rendement encore faible

Source : IRAG 2009

V.- POTENTIEL RIZICOLE DE LA GUINEE

La Guinée fait partie des pays de l’Afrique de l’Ouest qui dispose d’importantes ressources hydrauliques et hydro agricoles réparties sur toute l’étendue du territoire national. Selon les résultats de l’enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée 2009 – 2010, La superficie totale cultivée au cours de l’enquête riz 2009 - 2010 est estimée à 797 120 ha en pur avec un rendement moyen de 1,71 tonne par hectare pour toutes les écologies confondues et une production globale de 1 366 208 tonnes.

L’essentiel des riziculteurs guinéens se trouvent concentrer autour des variétés locales de riz pour environ 91,4% pour les deux sexes confondus, suivi de ceux qui utilisent d’autres variétés améliorées pour 4,1%, puis les riziculteurs utilisant la variété NERICA (Africa Rice) pour un effectif confondu de 3,7% et 0,8 % des riziculteurs qui utilisent des variétés améliorées Africa Rice non NERICA.

Dans le contexte de la riziculture en Guinée, plusieurs variétés ont fait leur apparition de façon formelle ou informelle. Parmi ces variétés, on peut retenir entre autres :

- La variété de riz local
- La variété de riz NERICA (Africa rice)
- La variété de riz amélioré non NERICA (Africa rice)
- Autres variétés de riz amélioré

Les résultats consignés dans le tableau ci dessous indiquent la proportion des riziculteurs selon les variétés cultivées et l’écologie pratiquées.

Tableau n° 03 : Répartition des Riziculteurs selon les Variétés cultivées et l’Ecologie pratiquée

Ecologie	Locale		Améliorée (ADRAO NERICA)		Améliorée (ADRAO non NERICA)		Améliorée autres		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Bas-fond irrigué	28162	3,5			3771	45,7			31934	3,6
Bas-fond non irrigué	282436	35,5	3523	10,4	2964	35,9	19873	43	308796	34,9
Plaine alluviale	91251	11,5	24952	73,8	806	9,8	22815	49,3	139824	15,8
Plaine irriguée	7506	0,9							7506	0,8
Coteau/Plateau/Montagne	359824	45,2	5328	15,8	714	8,6	3548	7,7	369413	41,8
Mangrove	27086	3,4							27086	3,1
Ensemble	796 265	100	33 803	100	8 255	100	46 236	100	884 559	100

Source : Enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée 2009 - 2010

Selon les résultats de l’enquête “accès aux statistiques rizicoles en Guinée 2009 – 2010”, les variétés locales de riz sont fortement utilisées par les riziculteurs guinéens, mais aussi beaucoup plus pratiquée en Coteau/Plateau/Montagne avec 45,2% des riziculteurs, suivis des Bas-fonds non irrigués avec 35,5%, puis les plaines alluviales 11,5%, des Bas-fonds irrigués avec 3,4%, des mangroves avec 3,4% et des plaines irriguées avec 0,9%.

Quant à la variété améliorée NERICA (Africa Rice), il se dégage une prédominance avec 73,8% de riziculteurs pour les plaines alluviales, 15,8% pour Coteau/Plateau/Montagne, 10,4% pour les bas-fonds non irrigués. Il faut noter enfin que le NERICA dans le contexte Guinéen de la riziculture, il n'est quasiment pas pratiqué dans les mangroves.

Certaines variétés améliorées non NERICA sont aussi cultivées en bas-fond irrigué, en bas-fonds non irrigué, en plaine alluviale et en coteau/plateau/colline pour respectivement 45,7%, 35,9%, 9,8% et 8,6%. D'autres variétés améliorées sont aussi utilisées dans les différentes écologies avec des proportions de riziculteurs assez importantes telles que : plaines alluviales avec 49,3%, les bas-fonds non irrigués 43%, coteau/plateau/montagne avec 7,7%. Par insuffisance de données statistiques, l'analyse n'a pas fait de dichotomie entre les différentes variétés locales et autres variétés améliorées.

Sur le plan de l'accessibilité des semences, les résultats "accès aux statistiques rizicoles en Guinée 2009 – 2010", révèle que les variétés locales sont significativement accessibles avec 90,4% des riziculteurs, suivis d'autres variétés améliorées pour 5,2% des riziculteurs, 3,6% des riziculteurs déclarent avoir accès à la variété NERICA et autres variétés non NERICA pour 0,8% des riziculteurs.

VI.- APPROCHE METHODOLOGIQUE

6.1.- Démarches méthodologiques

La présente étude a été menée à l'aide de l'utilisation de l'approche MAP (Matrice d'Analyse des politiques) afin de mesurer les recettes, coûts et bénéfices des agriculteurs de la filière riz, et ainsi de déterminer l'impact des politiques gouvernementales sur la rentabilité des systèmes agricoles et sur l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources.

Elle a consisté dans un premier temps à la description des filières étudiées, dans un second temps à la collecte des données et la détermination de la chaîne des valeurs de la production à la commercialisation et dans un troisième temps à la détermination des indicateurs d'évaluation qui sont : le Ratio du Coût en Ressource Intérieure (CRI), le Coût-Bénéfice financier (CBF), le Taux de Subvention (TS) et l'Équivalent de la Subvention (ES).

6.2.- Description des filières étudiées

Pour des raisons liées à l'insuffisance de données statistiques fiables des principales zones de production, l'analyse portera sur la production du riz dans la région de N'Zérékoré, considérée comme la zone la plus éloignée et enclavée. Elle utilisera les données de l'année 2009, issues de la chaîne de valeur du riz (importé et local) au niveau de la production, la transformation, la commercialisation et la consommation. Les données sur la production et la transformation ont été collectées dans cette zone de production, alors que les données sur la commercialisation ont été collectées non seulement dans la zone de production mais aussi sur les marchés d'approvisionnement de la ville de Conakry (zone de consommation).

Au niveau de la production, l'analyse s'est intéressée aux résultats des études menées par l'Institut de la Recherche Agronomique (IRA) basés à la station de Kindia (Centre de Recherche Agronomique de Kilissi). En effet, les chercheurs de cet institut ont élaboré et valorisé l'itinéraire technique de production, dans des bas fonds et des plaines, d'un hectare de riz paddy pour un rendement de 2 tonnes/ha.

Ainsi, des systèmes de production ont été constitués sur la base de deux (02) grands critères: le système de riziculture (riziculture de bas-fond aménagé, riziculture irriguée avec maîtrise partielle de l'eau) ; la variété cultivée (améliorée); l'utilisation d'engrais minéral ; le type de matériel de travail utilisé pour la production (traction motorisée) ; et l'utilisation ou non de pesticides. Le cycle de production est de 5 mois.

Le fait que les zones de production soient différentes d'une région à une autre, le prix du riz net n'est que l'estimation de la valeur moyenne des prix des marchés des différentes zones de productions. Selon les données collectées par l'ACA, en mai 2009, le prix moyen d'un kg de riz net sur les marchés des principales zones de production à savoir N'Zérékoré (3 900), Kankan (4 150), Faranah (3 500), Boké (4 000) et de Kindia (4 400) était de 3 990 GNF, ce qui est quasiment égal à ce que nous avons trouvé (3 986 GNF).

Après la récolte, d'autres actions sont nécessaires pour transformer le riz paddy en riz net, que le consommateur final demande sur le marché, ce sont : Transport dur riz (du champ au magasin, au lieu d'étuvage, de décorticage et du magasin), battage étuvage et décorticage. Le riz local est transformé en 2 étapes : l'étuvage et le décorticage.

6.2.1.- L'étuvage

L'étuvage consiste en une transformation du riz paddy à la vapeur. Il permet au grain de s'enrichir en vitamines et sels minéraux qui migrent de l'enveloppe vers l'amande et, en gélifiant partiellement l'amidon, d'obtenir un taux de brisure inférieur à 5% lors du décortiquage. Outre cette amélioration de rendement au décortiquage, le riz étuvé est apprécié par la population locale pour ses qualités gustatives et nutritionnelles, et bénéficie sur le marché intérieur d'une prime à la qualité par rapport au riz importé.

Après un trempage de 6 à 12 heures, généralement dans des fûts pouvant contenir environ 100 kg de paddy, le riz est passé à la vapeur dans des marmites, des demi fûts ou des fûts dans lesquels est placé un tamis qui sépare le riz de l'eau bouillante. Cette opération dure environ 1 heure. Le riz est ensuite séché au soleil avant d'être décortiqué. L'étuvage est une opération contraignante à plusieurs titres. Il s'agit d'abord d'un travail pénible pour les femmes, nécessitant la manipulation de charges lourdes (paddy, eau) et une surveillance étroite de l'opération, à proximité de foyers dégageant une forte chaleur. Cette opération est ensuite consommatrice de bois de chauffe en quantités assez importantes (environ 2 fagots par sac de paddy).

Dans les zones où le bois devient moins facilement accessible comme en Haute Guinée, le coût de l'opération en temps de collecte ou en achat de bois est relativement élevé pour les opératrices. Enfin, si l'ensoleillement est insuffisant, le riz étuvé sèche mal et risque de fermenter, perdant alors de sa valeur sur le marché. Cette question du séchage est particulièrement sensible en Guinée forestière qui connaît une saison des pluies longue et intense. Afin de tenter d'améliorer la qualité et le rendement de l'étuvage, le PASAL (Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire) a mené en coopération avec l'IRAG (Institut de Recherche Agronomique de Guinée) un programme de recherche pour améliorer le matériel d'étuvage.

Ce matériel, aujourd'hui au point, économise du combustible grâce à l'utilisation d'un foyer amélioré, améliore la qualité de l'étuvage proprement dit grâce à un tamis à cheminée, facilite le séchage du riz après étuvage grâce à ce même système de diffusion de la vapeur au sein du riz, diminue la pénibilité de la manipulation du paddy grâce à un système de fût à bascule.

6.2.2.- Le décortiquage

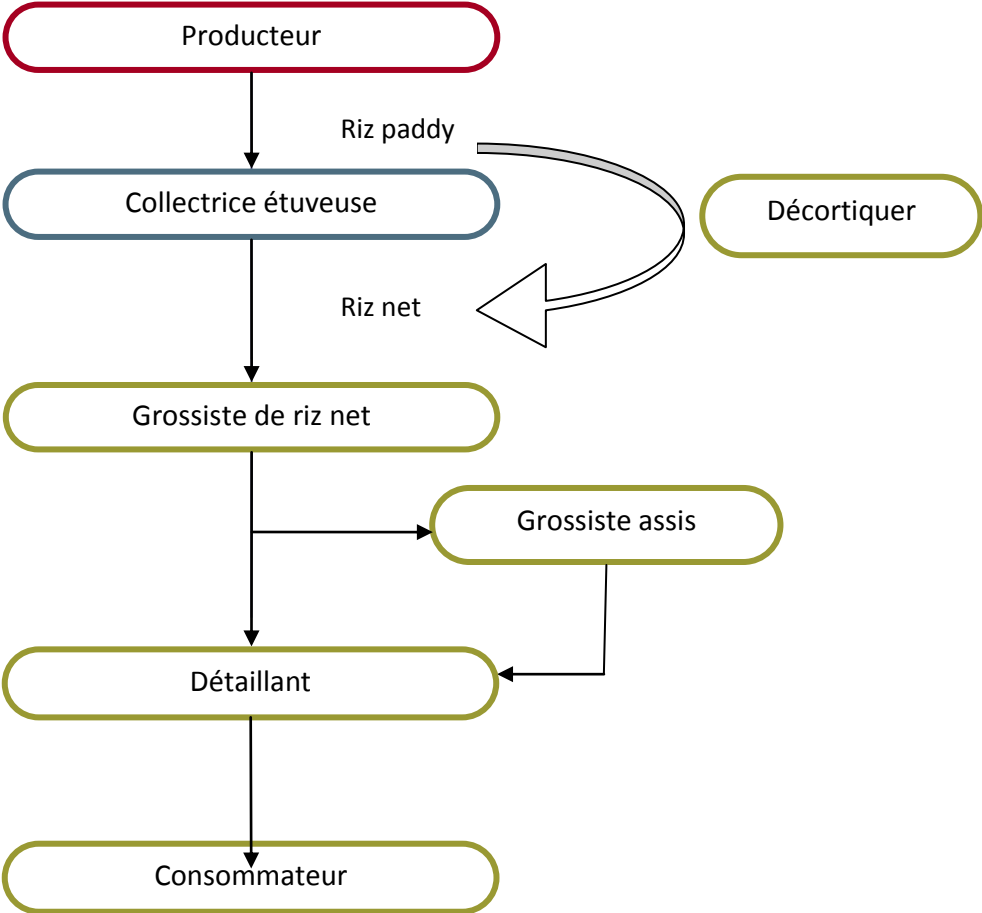
La conquête des marchés exige une production du riz de qualité. L'amélioration de la transformation constitue le facteur déterminant. En effet, autrefois, la presque totalité du paddy commercialisé était décortiqué à partir des rizeries plus ou moins vétustes mais produisant du riz haut de gamme. A cause des problèmes techniques et de gestion, ces rizeries ont laissé la place à de petites décortiqueuses de faible capacité, qui ne classent pas le produit.

La Guinée présente la particularité d'avoir évité l'étape des grandes rizeries lors de la libéralisation du marché du riz, stratégie adoptée par ses voisins – RCI, Sénégal, Mali – et qui s'est le plus souvent soldée par des échecs. Le décortiquage, essentiellement manuel ou effectué dans certains centres à l'aide de vieilles machines, restait cependant un goulot d'étranglement de la filière du riz local jusqu'à la récente explosion du nombre des petites décortiqueuses privées de type Engelberg.

Cette véritable « révolution des décortiqueuses » est certainement l'événement le plus marquant qu'a connu la filière riz local dans les années récentes, et le facteur essentiel du développement du marché et par conséquent de la production. A ce niveau, l'analyse s'est intéressée aux résultats des études menées par l'Institut de la Recherche Agronomique (IRA) basés pour la transformation de 2 tonnes de riz paddy en riz net.

Dans le domaine de la commercialisation, l'analyse a porté essentiellement sur les données de l'enquête sur la chaîne des dépenses entre les marchés des zones de productions et celui de la capitale guinéenne. Les coûts qui ont été pris en compte sont notamment au transport, à la manutention, au conditionnement, au magasinage et au transport vers les marchés de Conakry.

6.2.3.- Schématisation d'un circuit long de commercialisation :



7.- RESULTATS DE L'ANALYSE

7.1.- Compétitivité du riz local par rapport au niveau de rendement et de la taxation de la filière riz

L'avantage comparatif qui s'apprécie par le biais du ratio du Coût en Ressource Intérieure (CRI) à travers la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) a permis de déterminer sur le plan national, le niveau de compétitivité du riz guinéen.

L'impact de la compétitivité de la filière riz de la Guinée a été analysé à travers l'évolution du CRI en fonction du niveau des rendements et de taxation de la filière. A la lecture des indicateurs associés à cette analyse il convient de noter que le coût en ressources intérieures (CRI) est égal à 0,681 (cf. tab 05), inférieur à 1.

En effet, si le $CRI < 1$, le système étudié a un avantage comparatif dans la mesure où il utilise moins de facteurs de production qu'il ne génère de valeur ajoutée. Autrement dit, il permet de produire une valeur ajoutée d'un dollar en utilisant des ressources locales dont la valeur est inférieure à un dollar. Ainsi, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que le système de production du riz, sur la base des résultats de notre analyse, permet d'économiser des devises.

Tab. 04: Matrice d'analyse de politique nationale agrégée en 2009 rapportée à la production d'une tonne de riz étuvé

TYPES DE PIX	RECETTES		COUTS				BENEFICES	
			INTRANTS ÉCHANGEABLES		FACTEURS INTERIEURS			
PRIX DU MARCHÉ	A		B		C		D	
		5 339 683		1 204 337		2 789 055		1 346 291
PRIX DE REFERENCE	E		F		G		H	
		5 383 683		1 204 337		2 845 382		1 333 964
DIVERGENCES	I		J		K		L	
		-44 000		0		-56 327		12 327

Tab. 05: indicateurs d'analyse

1. Rentabilité financière	$[D = A - B - C]$	1 346 291
2. Ratio Cout-Bénéfice Financier	$[C / (A - B)]$	0,674
3. Rentabilité Economique	$[H = E - F - G]$	1 333 964
4. Cout en Ressources Intérieures	$[G / (E - F)]$	0,681
5. Ratio Cout-Bénéfice Economique	$[(F + G) / E]$	0,752
6. Transferts	$[L = I - J - K]$	12 327
7. Coefficient Protection Nominal	$[A / E]$	0,992
(sous-filière: sous-produits compris)		
7a. Coefficient Protection Nominal (riz)	$[A^* / E^*]$	0,990
produit principale seulement (sans sous-produits)		
8. Coefficient Protection Effective	$[(A - B) / (E - F)]$	0,989
9. Coefficient de Rentabilité	$[D / H]$	1,009
10. Taux Subvention Producteur	$[L / E]$	0,002
11. Equivalent Subvention Producteur	$[L / A]$	0,002

7.2.- Analyse financière (aux prix du marché) :

Avec une recette de 5 339 683 GNF et un coût global de 3 993 392 GNF, la filière nationale de riz dégage un bénéfice financier de 1 346 291 à l'hectare. A ce titre, elle paraît rentable financièrement.

Sur cet angle, pour augmenter d'avantage la compétitivité et la rentabilité financière du riz local en Guinée, l'Etat doit encourager la création des entreprises agricoles privées, subventionner les producteurs, améliorer les systèmes de production avec des micro-aménagements et promouvoir l'utilisation du paquet technologique (semence améliorée, engrais, pesticide et traction animale ou motorisée).

7.3.- Analyse économique (aux prix de référence) :

La recette obtenue de 5 383 683 GNF est supérieure au coût global des facteurs de production qui est 4 049 719 GNF. L'activité rizicole dégage donc un gain social de l'ordre de 1 333 964 sur une superficie d'un hectare avec un rendement moyen de deux (2) tonnes.

Globalement, que ce soit avant ou après, il ressort de la lecture du tableau 05 que la riziculture de plaine ou de bas-fonds apparaît financièrement et économiquement rentable. L'écart en termes de profit privé est de 75%. Ceci est dû au coût raisonnable des intrants échangeables notamment les pesticides et engrais intensivement utilisés en riziculture de plaine et bas-fonds. Ces prix comportent une part fiscale qu'il convient de baisser davantage en vue d'accroître la rentabilité de la production du riz local.

7.4.-Compétitivité du riz local par rapport à l'importation

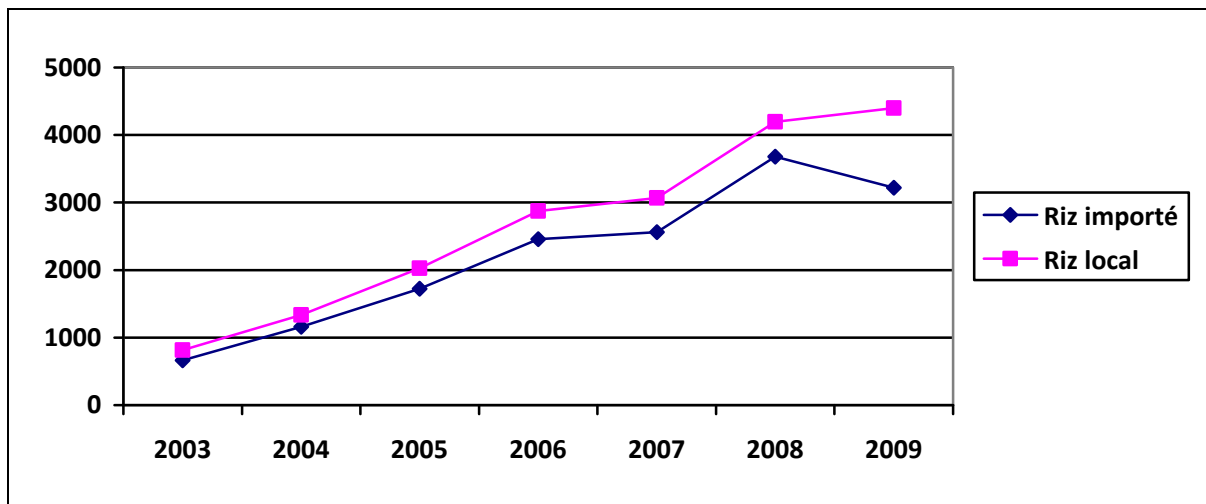
Le riz local doit faire face à la concurrence du riz importé, lequel représente 40% de la consommation en riz. Pour faciliter le calcul du ratio des coûts en ressources intérieures (CRI), il est indispensable de déterminer tout d'abord le prix paritaire du riz importé (3 029 769 GNF/tonne).

Le prix paritaire permet de connaître le prix économique du riz importé au niveau national. En Guinée, les charges réelles à l'importation du riz au port de Conakry sont de 12,75% de la valeur CAF. Dans ce pourcentage, les taxes appliquées par l'Etat au port sont d'environ 2% de la valeur CAF. En ce qui concerne le riz local, le prix au marché pour l'année 2009 a été fixé à 4 400 000 GNF/tonne.

Tab. 07 : Evolution du prix du riz local et du riz importé de 2003 à 2009 (en GNF)

Libellé	Années						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Riz importé	664	1162	1725	2456	2562	3677	3218
Riz local	814	1333	2026	2875	3068	4193	4400
Ecart	150	171	301	419	506	516	1182

Source : Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG)



De façon globale, l'écart du prix moyen entre riz local et le riz importé sur les grands marchés guinéens peut provenir de trois (3) facteurs fondamentaux:

- a. L'abondance et la permanence du riz importé sur tous les marchés périodiques, des grands et moyens centres de consommation sur l'ensemble du territoire national, à l'opposé de son homologue local dont la présence est temporaire et très fluctuante selon les années. Il se produit alors une sorte de fidélisation de la clientèle sur le riz importé.
- b. Le niveau relativement bien organisé des commerçants du riz importé qui arrivent à réguler le marché. Ils fonctionnent comme des oligopoles qui sont contrôlés par des gros commerçants installés à Conakry. Il en résulte une stratégie de nivellement et de stabilisation des prix qui est fonction du niveau global des prix des autres produits.
- c. Le riz importé comporte la qualité meilleure par rapport à celle du riz local et la grande gamme de variétés qu'il intègre. En dépit de son prix supérieur à celui du produit local, le riz importé confine le riz local dans son rôle de produit d'auto suffisance alimentaire non seulement pour les producteurs mais aussi pour des consommateurs à faible pouvoir d'achat et peu exigeants.

Il découle de ces observations que l'importation du riz n'est pas la principale cause des difficultés de placement du riz local. La préoccupation actuelle qui est alors également posée est de savoir les paramètres sur lesquels il faut influencer pour amener les producteurs à améliorer la qualité et la quantité du riz local en vue de le rendre plus compétitif.

Il est donc important d'améliorer le rapport qualité/prix de la production locale. Cet objectif passe par une augmentation des rendements agricoles mais surtout par une amélioration des activités de post-récolte (battage, séchage du paddy, étuvage, décorticage conditionnement) et des stratégies de mise en marché. Ainsi, au niveau des politiques agricoles, les efforts de l'Etat doivent se focaliser sur la promotion de la production locale du riz local.

7.5.- Analyse du coût-Bénéfice financier (CBF)

Sur le plan national, le ratio du coût-Bénéfice financier (CBF) qui est égal à 0,674 est inférieur à 1. La filière riz est donc financièrement rentable pour tous les agents économiques qui interviennent. Les ressources investies sont donc utilisées efficacement. La filière riz local en Guinée a le plus grand avantage comparatif par rapport à l'importation.

7.6.- Analyse du taux de subvention (TS) et l'Equivalent de la subvention (ES)

Le taux de subvention (TS) et l'Equivalent de la subvention (ES) présentent la même valeur (0,002). Cette valeur étant inférieure à 1. On peut affirmer que la filière riz en Guinée subit donc des taxations de la part des différents agents économiques. Par conséquent, il existe des distorsions à l'intérieur de cette filière et des imperfections du marché. En effet, dans la plupart des zones de production, les producteurs sont confrontés aux difficultés d'évacuation de leur produit. Les difficultés d'accès (mauvais état des voies et l'enclavement des zones de production) sont les principales causes de ce problème. Tous ces éléments confondus entraînent une augmentation des frais de transport auxquels les producteurs ne peuvent faire face faute de moyens financiers.

Aussi, les producteurs du riz ne reçoivent pas en amont de subventions de la part de l'Etat, mais plutôt subissent de la part des commerçants, une déduction du coût récurrent des éventuelles charges fiscales, lors de la négociation du prix d'achat avec le producteur. Ils sont donc contraints de livrer le riz aux commerçants qui imposent ou décident du prix d'achat. Cette analyse montre que la filière riz en Guinée fonctionne encore comme si les producteurs sont taxés par les autres acteurs de la filière riz. Avec ces différentes situations, la question ultime est de savoir, quelle est la meilleure stratégie qu'il faut adopter pour augmenter, rendre le riz local plus compétitifs ?

La nouvelle politique agricole doit donner la priorité à l'intensification de la production de la petite paysannerie qui contribue à plus de 60% à l'offre alimentaire. Pour favoriser cette intensification, l'Etat doit fortement subventionner les intrants agricoles, et diminuer l'importation en s'appuyant sur les taxes douanières.

8.- CONCLUSION

Le riz local apparaît compétitif et contribue de manière significative à relever le défi de sécurité alimentaire. Les progrès en matière d'amélioration de la productivité sont notables par rapport à la décennie précédente. Cependant malgré cette performance, cette compétitivité est toujours atténuée par des dysfonctionnements structurels au niveau des zones de production (circuit de commercialisation, inaccessibilité des zones de production, difficultés d'accès aux financements des campagnes, sécurisation insuffisante du foncier...) et une concurrence accrue du riz importé, qui nécessitent une réponse de la part des pouvoirs publics.

L'application de ces dispositions d'ordre technique et institutionnel passe nécessairement par un renforcement de mesures d'ordre fiscal et réglementaire (protection de la filière en cas de concurrence déloyale avérée, une politique d'exonération des intrants et les machines agricoles, la réforme du foncier), afin de créer les conditions sécurisantes de garantie des droits aux exploitants agricoles. Ces dispositions doivent être soutenues par une volonté politique fondée sur la promotion du riz local au niveau national.

Pour surmonter ces grands défis, le Gouvernement guinéen, dans sa Politique Nationale de Développement Agricole Vision 2015 (PNDA) se donne pour ambition de lever ces obstacles afin d'atteindre l'objectif par le biais de la production locale, la couverture de la totalité des besoins nationaux en riz d'ici à l'horizon 2015.